

UNION TUNISIENNE DE LEASING

Siège social : 39, Avenue du 10 décembre 1948, El Menzah IV, 1004, Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 19 avril 2006, l' UNION TUNISIENNE DE LEASING, publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes, approuve les dits rapports ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui ont été présentés.
Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées au niveau du rapport spécial du Commissaire aux Comptes en exécution des articles 200 et 205 du code des sociétés commerciales et de l'article 29 de la loi n°2001/65 relative aux établissements de crédit.
Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, au vu des résultats financiers tels qu'ils lui ont été présentés, de doter la réserve légale à hauteur de 170.290 dinars, de doter une réserve extra-ordinaire à hauteur de 232.603 dinars et de distribuer le reliquat aux actionnaires sous forme de dividendes:

En Dinars

Résultat 2005	:	1.702.893
Dotation pour la réserve légale	:	170.290
Réserve extra-ordinaire	:	232.603
Dividendes à distribuer	:	1.300.000

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme brute de 20 000 dinars au titre des Jetons de Présence.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus de leur gestion aux administrateurs en fonction au cours de l'exercice 2005.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Sixième Résolution

Aux fins de se conformer aux dispositions de l'article 13 ter de la loi N° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financière, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le principe de nomination d'un deuxième Commissaire aux comptes et donne mandat au Conseil d'Administration pour la désignation du cabinet, choix qui sera entériné par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31 / 12 / 2005	31 / 12 / 2004
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés		60 622 638	61 628 329
Immobilisations incorporelles		465 651	378 767
Amortissements		< 373 390 >	< 311 829 >
	1	92 261	66 938
Immobilisations corporelles propres		412 338	395 562
Amortissements		< 259 622 >	< 216 435 >
	2	152 716	179 127
Immobilisations corporelles données en leasing		172 829 431	196 727 112
Amortissements		< 109 780 743 >	< 133 018 832 >
Provisions pour dépréciation des immobilisations		< 2 694 094 >	< 2 372 555 >
	3	60 354 594	61 335 725

Immobilisations financières	4	23 067	46 539
Autres actifs non courants		61	2 104
Total des actifs non courants		60 622 699	61 630 433
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		8 244 527	11 497 186
Provisions		< 7 211 324 >	< 9 367 878 >
Marges		< 980 021 >	< 1 379 286 >
	5	53 182	750 022
Autres actifs courants	6	710 947	1 187 903
Placements et autres actifs financiers	7	19 172	40 035
Liquidités et équivalents de liquidités	8	5 029 845	1 227 691
Total des actifs courants		5 813 146	3 205 651
TOTAL DES ACTIFS		66 435 845	64 836 084

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31 /12 /2005	31 /12 /2004
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 274 124	1 871 231
Total capitaux propres après affectation du résultat	9	12 274 124	11 871 231
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	10	37 733 746	29 166 907
Autres passifs financiers	11	398 174	210 174
Provisions	12	80 740	71 390
Total des passifs non courants		38 212 660	29 448 471
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	2 571 210	1 777 389
Autres passifs courants	14	3 549 753	3 765 170
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	9 828 098	17 973 823
Total des passifs courants		15 949 061	23 516 382
Total des passifs		54 161 721	52 964 853
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		66 435 845	64 836 084

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

Libellé	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserves extraordinaires	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2005 avant affectation	10 000 000	650 175	39 200	1 181 856	1 702 893	13 574 124
Réserve légale		170 290			< 170 290 >	0
Réserves extraordinaires				232 603	< 232 603 >	0
Distribution dividendes					< 1 300 000 >	< 1 300 000 >
Solde au 31/12/2005 après affectation du résultat AGO du 19/04/2006	10 000 000	820 465	39 200	1 414 459	0	12 274 124